

Bien appliquer la convention collective des HCR

🕒 12h

📅 2 jours

💰 500€ net de taxes

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Public

Dirigeants d'entreprise, personnes en charge des ressources humaines.

Objectifs de la formation

- Informer les chefs d'entreprises et les personnes en charge des ressources humaines dans une entreprise des H.C.R :
 - Des règles fondamentales du droit du travail
 - Du contenu de la convention collective applicable à leur entreprise

Contenu de la formation

- **Les formalités préalables à l'embauche**
- **Le contrat de travail**
 - Définition du contrat de travail
 - Conditions de validité
 - Les différents types de contrats
- **La durée du travail**
 - La notion de durée du travail
 - La limitation de la durée du travail
 - Les aménagements de la durée du travail
 - Le travail à temps partiel
 - Le travail de nuit
 - Le repos hebdomadaire
 - Les congés et les jours fériés
 - Le contrôle de la durée du travail
- **La rémunération**
 - Les éléments du salaire

- **La rupture du contrat de travail**
 - Le terme d'un CDD et les modes de rupture anticipés
 - La démission
 - Le licenciement
 - La rupture conventionnelle
- **La protection sociale complémentaire**
 - Les frais de santé
 - La prévoyance

Modalités pédagogiques

Chaque thème fait l'objet d'une présentation théorique. Les différents thèmes sont abordés sur l'angle de la réglementation générale et de leur mise en œuvre dans la Convention Collective Nationale. Des illustrations concrètes et des cas pratiques sont utilisés pour approfondir chaque thème. Le support de formation ainsi que les documents annexes seront remis à chaque stagiaire via une clé USB.

Modalités d'évaluations

Au cours et à l'issue de la formation, le formateur effectuera des quiz afin de vérifier les acquis des stagiaires.

Modalités et délais d'accès

Formation en présentiel ou visioconférence

INTER : possibilité d'inscription dans la limite des places disponibles jusqu'à la veille de la formation

INTRA : nous contacter

Une partie de nos locaux est adaptée pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Si vous êtes porteur d'un handicap, n'hésitez pas à nous contacter afin de voir ensemble les aménagements nécessaires.

Nos formateurs

L'ensemble de nos formateurs justifie d'un master II de droit.